

Étaient présents :

- Mme Patricia Durand, directrice ;
- Mmes Isabelle Bertrand, Victoire Bastardie, Valérie Fix, Valérie Griffaton, Justine Laval, Stéphanie Navarro, Martine Renucci, Nathalie Thomas, enseignantes ;
- Mme Jeannick Le Lagadec, représentante de la municipalité ;
- Mmes Caroline Bensa, Alexandra Christidès, Séverine Coupaye, Manuelle Stefanuto, et M. Julien Foucart représentants de parents d'élèves.

1. Temps restauration

Les enfants des **petites sections** partent en premier à la cantine et sont pris en charge par 4 ATSEM (plus une animatrice en renfort depuis le début de l'année) qui viennent les chercher à midi dans les classes pour passage aux toilettes et lavage des mains. Après le déjeuner, les enfants vont à la sieste

Chaque ATSEM s'occupe de ses élèves jusqu'à 13h50, heure à laquelle les enseignantes prennent le relais.

Pour les **moyennes et grandes sections**, un animateur passe dans chaque classe pour prendre les enfants.

Les moyens vont directement aux toilettes et vont déjeuner à 12h15.

Après le repas, vers 13h, ils repassent aux toilettes et sont ensuite répartis dans différents **ateliers** pendant environ 30 minutes : activités manuelles (découpage, collage gommettes, pâte à modeler etc.), activités libres ou dirigées (ex : carte de vœux, décoration de la salle de restauration...), marionnettes, contes, ou lecture libre dans la bibliothèque du CLME, ateliers de sport dans la salle de motricité du bas, jeux de construction dans les couloirs, jeux de société dans cuisine pédagogique, jeux collectifs dans salle motricité étage.

Un planning est fait sur plusieurs semaines afin que les enfants puissent participer à tous les ateliers.

La directrice indique que le centre n'a ni salle ni projecteur pour diffuser des vidéos aux enfants mais qu'en cas d'intempérie, les animateurs peuvent demander l'autorisation à la directrice d'utiliser la salle et le matériel de l'école.

Les grandes sections participent d'abord aux ateliers à la sortie de la classe et vont déjeuner à 12h45.

Plusieurs journées ou périodes à thème sont organisées dans l'année :

- repas de Noël (préparation de décorations en amont) ;
- semaine du goût avec de nombreuses activités autour des saveurs ;
- fête de la musique : « boum » pendant le repas. Les enfants sont exceptionnellement autorisés à aller danser entre deux plats, ce qu'ils adorent !

Pendant les repas, les enfants doivent goûter à tous les aliments qui leur sont proposés. Certains parents estiment que les enfants savent ce qu'ils aiment et qu'il ne faudrait pas les forcer même « gentiment » à goûter systématiquement les aliments et qu'il convient de proposer, d'inciter et non d'imposer. D'autres pensent que si on ne le fait pas, de nombreux enfants risquent de manger très peu. D'autres insistent sur le fait que la cantine, c'est la collectivité et que ce n'est pas comme à la maison : il y a des règles spécifiques qu'il faut respecter.

Mme LE LAGADEC informe que certains parents de Champigny demandent, pour des motifs religieux, que leurs enfants ne mangent pas de viande. Les seuls aménagements admis en matière de repas prévus sont la fourniture d'une alternative les jours où du porc est servi ainsi que les paniers repas déposés par les parents dans le cadre d'un Projet d'Accueil Individualisé mis en place avec un médecin pour les enfants allergiques ou intolérants à certains aliments.

Les parents d'élèves FCPE indiquent qu'il serait souhaitable de proposer, occasionnellement, des repas végétariens dans un motif nutritionnel à l'ensemble des enfants.

Des formations sur l'accompagnement alimentaire sont proposées et dispensées à des animateurs de cantine du groupe scolaire Marcel Cachin.

Par ailleurs de manière générale, une liaison est faite entre les animateurs et les enseignantes à 13h50 lorsqu'il y a eu un

souci particulier avec un ou plusieurs enfants. Un cahier de liaison était prévu à cet effet mais n'est plus actuellement utilisé. Il est proposé de le remettre en place.

1.Prévision d'effectifs 2017/2018 :

À ce jour, 286 élèves sont prévus pour la prochaine rentrée. (110 petite section, 92 en moyenne section et 84 en grande section. Ce qui représente une moyenne de 28,6 enfants par classe (contre 27 actuellement). Aucune ouverture de classe n'étant envisageable sur l'école en deçà de 300 élèves, les conditions d'accueil des enfants s'en trouveront dégradées. Les parents d'élèves ont fait part de leur inquiétude et demandent à être informés au plus vite de la tendance dès que les données précises sur les effectifs seront connues. La tendance devrait être connue au mois d'avril.

L'ouverture de l'école des Courtilles à la rentrée 2018 ne devrait que très peu alléger les effectifs de Marcel Cachin.

2.Calendrier des sorties, animations et festivités.

Le 2 mars les classes d'Isabelle Bertrand et Marie-Paule Charretier ont assisté au spectacle « La vie de Smisse » au centre Youri Gagarine

Les classes de Martine Renucci/Alison et Victoire Bastardie iront à Jean Vilar assister à la représentation de « Virginia Wolf » le 24 mars après-midi.

Les classes de grands et moyens-grands ont pu bénéficier de plusieurs séances de cinéma du fait de la proximité des lieux qui permet de s'y rendre à pieds avec des accompagnateurs, notamment dans le cadre du Festival Ciné Junior.

D'autres sorties au Studio 66 sont prévues pour le mois de mars pour les petites sections qui s'y rendront en car.

La GS1 et la GS3 se rendront au parc des Félines la journée du 30 mars : un pique-nique sera demandé aux parents.

La PS4 et la MS3 se rendront à l'asinerie de Chennevières le 4 mai matin.

L'équipe enseignante rappelle que du fait des mesures de sécurité, il n'est pas possible d'aller en sortie sur Paris ni d'utiliser les transports en commun, ce qui limite le choix des sorties.

Le carnaval de l'école est programmé pour le vendredi 31 mars : les enfants arriveront déguisés et défileront les classes les unes devant les autres ; les grands iront également défiler en élémentaire. Le défilé sera suivi d'un petit goûter.

La « Ferme Tiligolo » devrait se déplacer à l'école le 27 avril. Les enfants assisteront d'abord à un spectacle d'un clown fermier avec des bébés animaux et participeront, ensuite à des ateliers culturels et pédagogiques. Cette animation sera prise en charge par la coopérative scolaire.

Les représentations des chorales des enfants se dérouleront la semaine du 30 mai au 2 juin.

Les parents FCPE souhaitent organiser une matinée « jeux de société » le samedi 20 mai au matin dans l'école.

Une collecte au profit des restos du cœur aura lieu au sein de l'école le 22 mars.

3.Liaison mairie / Travaux / Entretien bâtiments et extérieur.

Il y a encore de grosses fuites lors de fortes pluies sous le puits de lumière devant la classe de Martine Renucci. Ce problème est traité par la mairie dans le cadre de la garantie décennale.

Deux accidents récents, heureusement sans gravité, se sont produits avec les portes qui donnent sur la cour de récréation. Comme elles sont très lourdes, elles peuvent se refermer brutalement. Il s'agit en particulier des 3 portes donnant sur les couloirs ainsi que celle des toilettes côté centre de loisirs. La FCPE insiste sur la nécessité de sécuriser dès que possible ces portes afin de prévenir de futurs accidents.

La réparation des guides latéraux des stores de la salle de restauration inscrite au budget 2017 n'a pas été effectuée.

Les problèmes d'électricité dans les classes ont été résolus.

Enfin, le système de protection des arbres a été changé mais n'est pas satisfaisant car les planches pourries ont été simplement remplacées par des planches neuves. Il s'agit toujours du même système qui pose le problème des échardes, de la pourriture des planches suite aux intempéries, et des clous apparents. Il est donc demandé à la municipalité que soit étudié et installé un nouveau système de protection des arbres, éventuellement des grilles en métal.

Le prochain conseil d'école aura lieu le vendredi 9 juin à 18h.

N'hésitez pas à nous contacter :

→ par courriel à fcpemarcelcachin94@gmail.com

→ contact sur notre site Web : <http://fcpe94marcelcachin.webnode.fr>
